

Musique en ligne: bond du légal mais aussi du P2P

Téléchargement payant ou téléchargement gratuit illégal, la musique en ligne se porte bien. Une étude de NPD Group annonce des chiffres qui viennent confirmer que dans les deux cas, le téléchargement de musique en ligne, ça marche !

En mars 2005, les internautes auraient acheté sur les plates-formes légales de téléchargement 25,9 millions de morceaux de musique. Ce chiffre affiche une hausse de 52% sur l'année. Dans le même temps, 242 millions de titres auraient été téléchargés gratuitement via les réseaux *peer-to-peer*. Cette dérive du Web affiche une progression annuelle de 25%. L'étude de NPD Group vient confirmer l'accueil réservé au téléchargement légal, même s'il cache des disparités entre les différents acteurs. En revanche, elle confirme que malgré les manoeuvres engagées par l'industrie du disque, le téléchargement illégal continue d'avoir ses adeptes, toujours plus nombreux. L'utilisation des logiciels de *peer-to-peer* se confirme, c'est un véritable phénomène de société qui répond à une attente des internautes. Au rythme où progressent les dérives, l'industrie ferait mieux de s'intéresser davantage aux solutions alternatives qui lui sont proposées (comme la licence légale), plutôt que de s'attaquer aux internautes qui ne font qu'exploiter ce qui est mis à leur disposition. En un mot: jouer la carte du pragmatisme plutôt que celle de la répression. Surtout que la menace confirme son inefficacité?